

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 25 septembre 2017

Délibération n° 2017 – 25/09/2017 – 10

Projets internationaux

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 18 septembre 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 23 voix pour (unanimité) :

les projets internationaux.

Dijon, le 26 septembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Compte rendu des travaux de la Commission de la pédagogie du 7 septembre 2017
Tableau des projets internationaux

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Compte rendu - séance du Jeudi 7 septembre 2017

Ouverture de la réunion à 14h05.

1. Informations générales

Jean-Jacques BOUTAUD évoque la situation de rentrée dans l'académie de Dijon. La presse a donné des chiffres non réalistes quant aux lycéens n'ayant pas eu de propositions dans APB. En effet, à ce jour, il reste 14 lycéens avec un baccalauréat général qui sont sans proposition. Il faut noter qu'ils ne se sont pas positionnés en procédure complémentaire. Or il y a des places puisque plus d'une vingtaine de filières ont ouvert en procédure complémentaire. Au total, il y a une cinquantaine de lycéens dans cette situation si on compte les baccalauréats professionnels, plutôt destinés au BTS. Il faut donc faire très attention à ce qui se dit au regard des constats faits. Pour les droits à poursuites d'études en Master, une trentaine de demandes sont en instance. Le problème est que les étudiants sont majoritairement issus de la même filière (Sciences de la Vie) et qu'il est donc bien difficile de faire des propositions dans des mentions déjà saturées.

Jean-Jacques BOUTAUD revient sur l'année écoulée, qui a été majoritairement consacrée à l'offre de formation et aux questions de soutenabilité financière. Il est souhaitable que cette année, on puisse débattre davantage sur des sujets liés à la pédagogie. Il faut penser à des parcours moins figés, à l'innovation et aux ressources créatives de la formation, à l'image du PIA 3 déposé au niveau de l'UBFC (66 dossiers, résultats courant octobre 2017).

Les groupes de travail sur l'accès en Licence sont évoqués. A l'initiative du Ministère, il y en a 11 au total consacrés à différentes thématiques :

(extrait dépêche AEF n° 567505) Daniel FILÂTRE, recteur de l'académie de Versailles, sera le rapporteur général de ces groupes de travail qui se réuniront une fois par semaine à partir du 11 septembre 2017 jusqu'en octobre, dans le cadre de la "concertation" organisée par le MESRI sur l'accès à l'enseignement supérieur. Le ministère a organisé la 2e séance de cette "concertation" le 31 août 2017 avec des conférences d'établissements, des organisations syndicales et étudiantes, la Conférence des recteurs, des représentants d'entreprises...

Voici la liste des groupes de travail issue d'un document remis par le ministère aux organisations présentes lors de cette 2e séance multilatérale.

Chapitre 1 : accès à l'enseignement supérieur

- 1- Information et orientation au lycée (Guillaume Houzel, IGAENR)
- 2- Accès au premier cycle de l'enseignement supérieur (Bénédicte Durand, doyenne du collège universitaire de Sciences Po)

Chapitre 2 : ingénierie de l'offre de formation

- 3- Rythmes de formation en licence (Bernard Beignier, recteur de l'académie d'Aix-Marseille)
- 4- Des formations pour tous les publics (Olivier Faron, administrateur du Cnam)
- 5- Diversification et renforcement de la professionnalisation en licence (Bernard Dizambourg)
- 6- La formation tout au long de la vie (Bernard Saint-Girons)

Chapitre 3 : renouvellement des pédagogies

- 7- La pédagogie au service de la réussite de l'étudiant (Bertrand Monthubert, président de Campus France)

Chapitre 4 : la vie étudiante

- 8- La vie étudiante au service de la réussite de l'étudiant (Monique Ronzeau, IGAENR adjointe du chef de service)

Chapitre 5 : les filières spécifiques

9- L'accès aux études de santé (Jean-Paul Saint André)

10- Les Staps (Thierry Terret, recteur de l'académie de Rennes)

11- La psychologie (Jean-François Chanet, recteur de Besançon, information mise à jour le 4 septembre)

Il est rappelé qu'un groupe de travail se réunira sur le Référentiel commun des études le 12 septembre 2017. La date ne peut être décalée compte tenu des fortes contraintes d'agenda. Les propositions faites en amont par les membres non disponibles ce jour-là, seront bien sûr communiquées.

Pour finir, le classement de Shanghai est évoqué. L'Université de Bourgogne se situe entre la 700 et 800^{ème} place. Il y a une nette sensibilisation au fait d'associer recherche et formation.

2. Projets internationaux en lien avec le Pôle International

Bernhard ALTHEIM présente les **8 projets non diplômants** aux membres de la Commission de la Pédagogie. Il faut noter que **5 projets** sont portés par l'IUT Dijon-Auxerre.

1/ CANADA - CEGEP Heritage College - IUT Dijon-Auxerre -Martine Nuguet

Ce nouvel accord permet aux deux institutions d'organiser des mobilités « étude » et des mobilités « stage » dans les domaines de la « Gestion Administrative et Commerciale » (GACO) et de la « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA).

2/ CANADA - University of Northern British Columbia (UNBC)- IUT Dijon-Auxerre (campus Auxerre) - Pierre Deplanche

Renouvellement d'un accord qui permet à l'IUT Dijon Auxerre d'accueillir des étudiants dans le cadre du DU ITEM et d'envoyer des étudiants à l'UNBC en DUETI pour pouvoir suivre des enseignements en anglais.

3/ CANADA - University of Calgary (UCalgary) - UFR Langues et Communication - Fiona Mc Mahon

Renouvellement d'un accord qui permet aux deux établissements d'échanger des étudiants de niveaux L et M et d'accueillir des lecteurs de langue de niveau M.

4/ ETATS-UNIS - University of Illinois at Urbana-Champaign - UFR Langues et Communication - Marc Smith

Renouvellement d'un accord qui permet à chacun des deux établissements d'accueillir un étudiant de niveau M en tant que lecteur de langue par année académique. Ces étudiants pourront également suivre des cours à l'université partenaire.

5/ Irlande - Cork Institute of Technology- IUT Dijon-Auxerre - Martine Nuguet - Frédéric Debeaufort

Mise en place d'un accord pour 2017/18 qui permet à une étudiante de l'IUT, qui n'est plus éligible aux échanges dans le cadre du programme Erasmus +, de passer une année d'études à Cork.

6/ MAROC - Région Marrakech Safi - IUT le Creusot - Ouadi Beya

Mise en place d'un nouvel accord qui prévoit que l'uB coopère avec la région de Marrakech pour :

- le développement de la culture scientifique par la mise en place d'évènements ou de concours scientifiques
- le partage d'expérience pédagogique et la formation des cadres aux méthodes de la pédagogie innovante
- encourager l'incitation à la mise en place de collaborations, échanges, actions, conférences dans le domaine de la recherche et du développement

Les interventions de l'uB sont prises en charge par la région Marrakech Safi.

7/ Royaume-Uni - Edinburgh Napier University - IUT Dijon-Auxerre - Martine Nuguet

Renouvellement d'un accord qui permet à l'IUT d'envoyer des étudiants de ses différents départements pour une année d'échange à Edinburgh.

8/ THAILANDE - Eastern Asia University (EAU) - IUT Dijon-Auxerre - Martine Nuguet

Mise en place d'un nouvel accord qui permet aux deux établissements d'échanger jusqu'à 8 étudiants par année académique. Départements concernés à l'IUT : GACO, GEA, INFO et MMI.

3. Diplômes d'université

➤ UFR Langues et Communication : modifications des DU de langue et culture (italiennes, germaniques), organisation de la préparation Agrégation Allemand

Ambra ZORAT présente le DU langue et culture italiennes. Elle précise que c'est un diplôme à coût zéro, qui est entièrement mutualisé avec des cours UE5 LVI, UE5 LVA de la licence LEA. Une coquille subsiste dans la fiche qui a été transmise pour la CP (référence à la licence LLCER italien). Cela sera corrigé. Une partie des cours sera dispensée à distance. Les modules sont alignés sur 12h alors qu'avant c'était 18h.

Marie-Claire MERY présente le DU langue et culture germaniques. Il s'appuie lui aussi sur les UE de la licence LEA, selon la même logique que le DU en italien. Il est noté que les modifications apportées sont surlignées en jaune dans la fiche.

Jean-Luc GERRER évoque la préparation à l'Agrégation d'Allemand. Le DU compte 114 heures dont 72 heures sont mutualisées avec les Masters MEEF et REVI.

Jean-Jacques BOUTAUD demande s'il y a un coût supplémentaire pour les agrégatifs. Les droits restent ceux correspondants au tarif Master (soit 256 €). Il reste 42 heures qui doivent être financées. Il est précisé que ce DU compte 3 inscrits pour le moment, et sûrement 2 autres en vue. Cet effectif reste constant d'une année à l'autre. La question de la prise en charge au titre de la formation continue se pose étant donné que certains candidats sont déjà enseignants.

➤ UFR Lettres et Philosophie : création d'un DU « Français langue étrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants »

Claire DESPIERRES et Henri GARRIC présentent ce projet. Ce diplôme prolonge un dispositif pris en charge par des bénévoles et qui sera dorénavant géré par des enseignants

Le DU s'adressera à des étudiants non francophones auxquels il sera proposé un parcours d'intégration avec une formation renforcée en français langue étrangère (FLE). L'objectif est de les préparer à rejoindre les formations universitaires en langue française et de favoriser ainsi leur intégration tout en préparant leur avenir professionnel, y compris dans leur pays d'origine lorsqu'un retour sera possible.

Au niveau du budget, il est précisé que le dispositif AUF a accordé 10 000 €. Le Ministère des Solidarités et de la Santé attribue également 10 000 €. La présentation du budget sera à modifier car le Pôle Emploi finance les frais d'inscription des étudiants. Cela devrait donc figurer autrement dans le budget. Pour le moment, des réponses sont encore attendues de la part de la Région, du Département et de la Ville de Dijon. Il est possible que l'on arrive à 35 000 € au lieu de 39 000 €

On note un poste de dépenses assez important sur les projets culturels (UE 3) : 48h de vacations à financer, en coût chargé (soit 48 x 62 € x2 semestres).

Anne de ROZARIO, Chef du SAIO au rectorat revient sur l'accueil des jeunes primo-arrivants dans l'académie de Dijon. Il y a une vingtaine de classes ouvertes dans les lycées et les collèges (UPAA : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). Il y a eu des réussites au baccalauréat pour certains jeunes qui ont suivi ces classes. Il serait utile de créer des liens entre les dispositifs.

Ce DU est basé sur de nombreux partenariats avec le Rectorat (CASNAV), les associations ou encore l'UFC.

Il y a une forte expertise en FLE à l'UFR Lettres et Philosophie.

Claire DESPIERRES précise qu'il y a encore des ajustements à opérer sur le budget. L'ouverture du DU est prévue début novembre 2017

Jean-Jacques BOUTAUD souligne le fait que c'est une belle initiative qu'on ne peut que saluer et encourager. Nous suivrons la réalisation de ce dossier dans le temps.

observations CP	Une version corrigée du document sera transmise pour le DU «Français langue étrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants »
---------------------------	---

➤ **UFR Sciences Humaines : modifications apportées au DU « stage professionnel en Psychologie »**

Jean-Jacques BOUTAUD revient sur l'historique de ce dossier déjà abordé en CP l'an dernier. L'UFR Sciences Humaines demande le maintien d'un DU intitulé « stage professionnel en Psychologie » destiné aux étudiants sortant de master recherche et qui souhaitent obtenir le titre de Psychologue. Ils sont très peu nombreux (4 l'an dernier).

La délivrance de ce titre relève de la compétence d'une Commission rattachée à l'ARS Bourgogne Franche Comté.

Une alerte avait été faite par la cellule juridique à Philippe CASTEL, responsable de ce DU, à la rentrée 2016. Compte tenu de la loi sur les stages du 27 novembre 2014, le DU « stage professionnel en Psychologie » créé en 2007 ne peut en effet être maintenu en l'état, un stage devant obligatoirement être associé à une formation comptant au minimum 200 heures d'enseignement. Or ce DU ne prévoit que 5 heures d'encadrement pour un stage de 500 heures.

L'analyse juridique de la situation met en exergue le fait que cette période étant qualifiée à tort de « stage », elle pourrait être requalifiée en contrat de travail par l'inspection du travail (statut le plus protecteur pour l'étudiant).

Afin de garantir aux étudiants inscrits la possibilité de réaliser le stage nécessaire à l'obtention du titre de psychologue, il est proposé que ceux-ci soient inscrits au titre de l'année 2017-2018 dans l'un des parcours du nouveau Master mixte mention Psychologie, avec une validation des acquis adaptée au vu de leur parcours antérieur.

La mise en place d'une nouvelle offre de formation à la rentrée 2017 permet d'envisager une inscription qui n'impacte pas les places déjà attribuées puisque les étudiants concernés par le DU ne suivront pas les enseignements théoriques.

Philippe CASTEL estime que cette solution est positive. Il faut une validation de l'Université sur le dispositif envisagé.

Jean-Jacques BOUTAUD indique que les éléments évoqués permettent de trouver un compromis favorable pour les étudiants. Il faudrait que la composante (Sciences Humaines) se prononce en interne sur cette proposition, voir comment cela peut être mis en place et attendre les votes en CFVU et CA pour informer les étudiants.

observations CP	Les observations formulées en séance seront relayées en CFVU
---------------------------	---

➤ **UFR STAPS : création de trois formations courtes (CAPEPS)**

Laurent JAILLET présente les trois dossiers en séance. Il s'agit de formations courtes pour la préparation au CAPEPS interne (écrit, oral) et externe. Le nombre de place au CAPEPS se réduit. Pour l'externe, les candidats doivent s'inscrire en Master MEEF 2 obligatoirement. Il faudra voir comment cela évolue dans l'année et ajuster si nécessaire.

Il faut souligner que le SEFCA lance cette année de nombreuses formations courtes.

Un catalogue est disponible et consultable sur le site de l'Université, via le lien suivant :

<https://cloud.u-bourgogne.fr/index.php/s/icGqRvNW3EWHmtg/download>

Laurent JAILLET souhaite souligner que certains étudiants ayant validé le DAEU ont eu de grandes difficultés pour s'inscrire en première année via internet Il faut que les scolarités puissent faciliter les inscriptions. Il est précisé que souvent le problème vient du fait que ces étudiants sont enregistrés sous le statut FC, ce qui empêche la connexion des données avec APB.

Un autre point est également abordé : la communication via le site internet UB qui a ciblé les mentions pour le catalogage des diplômes. Or pour un diplôme qui est connu sous le libellé Licence Professionnelle Commerce spécialité Commerce des vins et œnotourisme, il est compliqué de la retrouver sous le nouvel intitulé qui est Commercialisation des produits alimentaires Parcours Commerce des vins et œnotourisme.

Muriel HENRY précise qu'à défaut d'une base de données qui nous permettrait de gérer autrement l'offre de formation et sa communication, le choix a été fait de pouvoir cibler les diplômes par domaines et par niveaux, avec des références relatives au cadre national des formations. Cela permet à l'internaute de retrouver les mêmes intitulés que ceux utilisés par toutes les universités.

	Pas de remarque particulière formulée en CP
--	--

➤ **UFR Sciences de Santé – UMDPC-S : différents dossiers**

Evelyne KOHLI présente les dossiers en séance (cf. annexe1). Elle précise que le Conseil d'UFR se prononcera en septembre sur ces dossiers car le conseil de juin a été annulé. Elle donne des précisions sur les dossiers suivants :

✓ **4 DU/DIU :**

- DIU Remise à niveau en vue de l'exercice de la médecine générale (RNMG, module 2)

Ce diplôme est géré dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'IFSI Croix Rouge. Avant d'être inscrit dans le DIU le praticien doit être inscrit dans une formation courte. Cette procédure a été mise en place en 2014 pour identifier les lacunes. Le coût est élevé (7000 € par an).

- DU Coopération autour des Situations de Handicap (COSIHA), qui est porté par Pierre ANCET.

- DIU Dermatologie pédiatrique : il est organisé avec Nantes et Nice., en e-learning (26 semaines d'enseignement). Il existe une plateforme dont le contenu est fourni par la plateforme de la Société française de Dermatologie.

- DU Médecine manuelle ostéopathie : il a reçu l'approbation de la Commission de la pédagogie de l'UFR en janvier 2017, un avis favorable des ministères en charge de la Santé et de l'Enseignement Supérieur. C'est une formation sur 3 ans (délivrance du titre d'ostéopathe pour les médecins), qui coûte 7500 euros par an. Il y a une convention avec l'association GEOPS (Groupe d'Enseignement d'Ostéopathie et de Pathologie du Sport).

✓ **5 Formations courtes :**

- *Formation probatoire* - Remise à niveau en vue de l'exercice de la médecine générale (RNMG, module 1)

- Rôle du médecin dans les troubles neuro-développementaux chez l'enfant

- Développement professionnel continu dans le champ de la prise en charge de la santé orale des patients en situation de handicap (HANDIDENT)

- Prise en charge à l'officine du patient sous traitement anticancéreux (PECOPAC)

- L'entretien motivationnel

observations CP	Pas de remarque particulière formulée en CP
--------------------	--

➤ **ESPE : modifications concernant les DU 1^{er} et 2nd degrés**

Lucie CORBIN de l'ESPE revient sur les modifications demandées dans les documents (indiquées en jaune). Elle rappelle que les maquettes du Master MEEF ont été modifiées à l'occasion de la mise en place de la nouvelle offre de formation. Conséquemment, les DU ont été modifiés.

Pour les étudiants qui ont validé un Master MEEF et qui sont en alternance, il leur faut impérativement un mi-temps d'enseignement. Ce n'est pas obligatoire de le réussir mais ils risquent de ne pas être titularisés s'ils ne suivent pas les cours. Cela ne coûte rien car l'ESPE s'appuie sur des partenariats (MAIF/MGEN/MAE/ASL).

On applique le même raisonnement pour le MEEF 2nd degré.

observations	Pas de remarque particulière formulée en CP
--------------	--

4. CIPE : bilan des activités 2016-17 de l'axe évaluation et présentation du projet d'évaluation en 2017-2018

Cathy PERRET présente en CP le **bilan des activités du CIPE pour l'année 2016-2017**. (*extraits du ppt*)

1) En 2016-17, l'évaluation obligatoire et systématique des formations et des enseignements a concerné les enseignements des L3 professionnelles.

Pour ces formations, le protocole d'évaluation a été réalisé selon des modalités adoptées par les instances de l'uB. Les responsables de formations avaient toutefois le choix des dates des enquêtes auprès des étudiants, du découpage des enseignements (UE, modules, cours ou autre découpage) et du type d'enquêtes auprès des étudiants (papier ou web). Ils pouvaient également procéder à des modifications de questionnaires.

Sur les 44 formations de L3 professionnelles, 43 s'étaient engagées à participer à l'évaluation. Signalons 4 formations pour lesquelles le CIPE a réalisé l'ensemble du travail préparatoire pour des enquêtes qui n'ont finalement pas été mises en place par les responsables de formation. Les enquêtes ont débuté le 25 novembre 2016 pour s'achever le 5 septembre 2017 selon les préférences des responsables de formation. Les enquêtes auprès des étudiants ont été programmées dans l'emploi du temps des étudiants par chaque responsable de formation.

Des enquêtes ont été réalisées durant des cours ou des séances dédiées à l'évaluation avec la collecte de questionnaires papier (7 formations) ou via une application web (dans une salle informatique de l'uB avec convocation des étudiants ou via un mailing du responsable ou la scolarité de formation) (36 formations). Aucune formation de L3 professionnelle n'a sollicité le CIPE pour un accompagnement des étudiants lors de la passation des enquêtes.

Trois formations ont procédé à des modifications du questionnaire destiné aux étudiants.

Les enquêtes auprès des enseignants ont été faites par web au mois de juin 2017. Pour seulement 4 formations, ces enquêtes ont été réalisées, après l'envoi des résultats de l'évaluation par les étudiants aux enseignants et intervenants professionnels de chaque L3

630 étudiants ont participé aux enquêtes de L3 professionnelles, soit un taux de réponse de 69% avec de très fortes variations selon les formations et les semestres (0% à 100%). Concernant les enseignants, le taux moyen de réponse s'élève à 47%, avec 372 réponses (sachant qu'un même enseignant pouvait être concerné par plusieurs enquêtes car il dispensait des cours dans plusieurs licences).

Pour le CIPE, les différents choix faits par les équipes pédagogiques de l'uB ont impliqué l'organisation et la gestion de 146 enquêtes durant l'année 2016-17, la production de 728 rapports et synthèses concernant les formations et les enseignements (UE, modules ou cours), sachant qu'aucun rapport n'était produit par le CIPE lorsque le taux de réponse était inférieur à 30% ou le nombre de répondants inférieur à 6.

2) Au-delà de ces évaluations obligatoires, le CIPE a engagé d'autres travaux.

Pour la 3ème année consécutive, le CIPE a pris en charge l'évaluation des tous les modules des DUT1 et DUT2 de l'IUT Dijon-Auxerre avec des taux de participation des étudiants variant de 0% à 100% selon les formations et les semestres. 1157 étudiants ont pris part à au moins une des enquêtes, soit un taux moyen de 65%. Il a renouvelé l'évaluation des formations et des enseignements d'un DUT de Chalon/Saône et de 2 DUT du Creusot (à chaque fois pour tous les modules de DUT 1&2).

L'expérience d'évaluation des modules de l'ESIREM de l'an dernier a été étendue à l'ensemble des modules de 3ème, 4ème et 5ème années avec un taux de participation moyen de 83%.

Dans le cadre d'un partenariat régulier avec la commission de la pédagogie du département de médecine, le CIPE a renouvelé l'évaluation des stages au CHU des étudiants de 3ème année (PC3) initiée en 2015-16 (le taux de réponse avoisine les 100%). Pour ce même département, il s'est attelé à la construction d'un dispositif d'évaluation des stages des étudiants de 4ème, 5ème et 6ème année (MM1 MM2 MM3), dont une phase de test est lancée en septembre 2017.

Le CIPE a également réalisé des évaluations de la formation par les étudiants de 30 masters (dont 5 avec une évaluation des cours). 4 de ces masters ont aussi fait le choix de faire une enquête auprès de leurs enseignants et intervenants professionnels. Le taux de réponse moyen pour ces formations de master s'élève à 58%.

4 licences généralistes ont aussi recouru aux services du CIPE pour réaliser une évaluation de leurs enseignements, dont une en y intégrant une évaluation de la formation. Le taux de participation est très variable (10% à 100%) avec une moyenne à 23%.

Le CIPE a également répondu à la demande de 29 enseignants pour un ou plusieurs cours (toutes les enquêtes ont fait l'objet d'un questionnaire papier distribué par les enseignants à leurs étudiants). Parmi ces derniers, certains ont fait le choix de conserver les questionnaires sans qu'ils fassent l'objet d'un rapport par le CIPE. Dans le cas contraire, le taux de réponse moyen s'élève à 48%.

Le CIPE est également entré dans la deuxième phase de l'évaluation des formations des masters MEEF de l'ESPE avec la réalisation d'un dispositif spécifique pour les étudiants, les enseignants et les intervenants professionnels de chaque parcours. La particularité de cette évaluation réside dans le fait que les résultats sont diffusés en dehors de l'uB (ils sont accessibles aux membres du conseil d'école de l'ESPE et au Rectorat).

Toutes ces évaluations volontaires ont été réalisées par le biais d'enquêtes en ligne, à l'exclusion des enquêtes demandés par les enseignants pour leurs propres enseignements et de 2 masters.

3) Le CIPE a également pris part activement à d'autres évaluations.

Pour la 3ème année consécutive, le CIPE a mis à disposition ses compétences techniques et logistiques pour une enquête ad hoc de l'IUT Dijon-Auxerre sur la communication et la rentrée (programmation de l'enquête, mise en ligne, respect de l'anonymat des étudiants et envoi des données sans production de rapport).

Dans le cadre de la réflexion pour le futur schéma/plan numérique de l'uB, le CIPE a également participé à la réalisation de l'enquête consacrée aux « usages du numérique par les étudiants de l'uB » en collaboration avec le Vice-président de l'uB délégué « au campus numérique, aux systèmes d'information et aux learning centers » et le chargé de mission « services et projets numériques » (conception du questionnaire et de l'outil technique d'enquête, production et analyse des résultats). Précisons que la diffusion de l'enquête auprès des étudiants a été assurée par la DSI avec l'appui d'une campagne de communication de l'uB.

Le CIPE accompagne également le DU Diplôme Universitaire « Traiter les souffrances en milieu scolaire et péri-scolaire » dans sa réflexion sur l'évaluation d'une expérience d'amélioration du climat scolaire dans une école de la région mâconnaise servant d'appui aux enseignements.

Cathy PERRET insiste sur le fait que c'est bien la répétition des évaluations qui permet de donner des tendances. Elle précise qu'il y a une analyse spécifique sur les Masters MEEF par rapport au référentiel de compétences.

L'évaluation des effets du projet professionnel sur les performances aux examens de STAPS est évoquée. Valentin GOMES évoque la grande disparité selon les filières quant à cette question du projet professionnel. Il rappelle également que les étudiants manquent le plus souvent de conseils en orientation avant de choisir leur filière.

Anne DE ROZARIO, CSAIO, se dit très intéressée par un travail sur le projet professionnel en coordination avec le CIPE. Elle rappelle que les Psychologues de l'Education nationale (nouvelle dénomination des COP) sont positionnés dans les établissements pour assister les équipes et pour accompagner les projets de vie. Mais il ne faut pas penser que le PsyEN sera l'ultime personne ou « solution » si l'élève n'a pas de projet d'orientation.

Une étude sur les jeunes en PACES serait très intéressante à ce sujet.

Une question sur l'initiative de l'enquête est posée. Cathy PERRET indique qu'une composante peut demander directement une étude.

Il est rappelé que l'originalité du CIPE est de combiner l'évaluation et l'accompagnement pédagogique. C'est une structure unique en France.

Le **projet d'évaluation pour l'année 2017-2018** est ensuite abordé. Cathy PERRET fait un bilan des diplômés évalués depuis 2009, par le biais des avis des étudiants et enseignants sur la formation et les enseignements. Pour 2017-2018, l'évaluation pourrait concerner les L1 généralistes.

Les objectifs des évaluations sont les suivants :

- Amélioration de la formation / Aménagement des formations
- Obligation ministérielle
- Dossiers HCERES
- Données pilotage
- Informations sur les pratiques enseignantes et étudiantes
- Développement pédagogique des enseignants
- Autoévaluation de compétences

Un objectif pourrait être ajouté cette année : l'utilité pour la réflexion sur la potentielle mise en place de prérequis. Ceci dans 2 perspectives : reconduite du dispositif (allègement ?) + un dispositif spécifique (expérimentations avec des L1 volontaires) et un dispositif unique intégratif pour tous.

L'accès à l'université suscite de nombreuses discussions. On note des débats, tensions, enjeux qui sont politiques, sociétaux, économiques et juridiques. Et du côté de la recherche en éducation : débats et apports.

Dispositif(s) d'informations pour la réflexion sur la potentielle mise en place de prérequis *via*
les résultats de la recherche en éducation
le recueil des expériences et avis des étudiants & enseignants
l'exploitation de sources d'informations administratives

Quelques exemples possibles :
Certaines filières comme STAPS avancent des critères : ces critères sont facteurs de réussite dans la filière ? Quels nouveaux profils des entrants ? Certains types de population sont-ils exclus ? Des étudiants hors critères sont-ils en situation de réussite ? Les difficultés des étudiants face à ces critères... et les difficultés organisationnelles possibles ...

Étude et production des résultats de l'EEE (Evaluation des Enseignements par les Etudiants) et notamment le fait que « les connaissances initiales permettent de suivre le cours » en fonction des profils des étudiants (ces profils étant déterminés par exemple par des dimensions renvoyant à des prérequis attendus)

Le fait que l'on puisse penser qu'instaurer des prérequis engage la responsabilité de la réussite des étudiants pour l'établissement est souligné.

Anne DE ROZARIO et Valentin GOMES estiment que le Code de l'Education ne changera pas pour la rentrée prochaine. La mise en place de prérequis ne pourra toutefois pas inclure une sélection. La question de l'accès à l'université à la rentrée 2018 est un sujet complexe que l'on reverra dans les instances. La réforme annoncée d'APB fait actuellement l'objet de grandes réflexions (cf les groupes de travail évoquées en début de séance).

Cathy PERRET présentera le projet d'évaluation en CFVU le 18 septembre. Les élus seront sollicités pour se prononcer sur ce proje (cf. annexe 2 pour les présentations diffusées en séance).

5. Offre de formation rentrée 2017

➤ Composantes : demandes de modification des fiches filières

Les demandes des composantes sont recensées dans un tableau. Elles sont passées en conseil d'UFR (ou vont passer). Le principe d'examen des demandes est que la soutenabilité de l'offre soit respectée.

Lucie CORBIN revient sur les modifications demandées par l'ESPE. Elles concernent principalement les coefficients car lors du remaquetage des formations, la proportionnalité entre les UE et les coefficients affectés n'a pas toujours été respectée. Il a donc fallu revoir cela pour que les fiches filières soient correctes. Valentin GOMES pose une question sur la licence EFEC. Les étudiants ont en effet remarqué que les modifications concernaient beaucoup de passage de TD en CM.

Lucie CORBIN indique qu'Elsa LANG-RIPERT, Directrice de l'ESPE, a bien noté cela. Elle va étudier ce qu'il en est. Le conseil d'école est prévu demain, le 8 septembre 2017. Le sujet devrait être abordé dans cette instance.

Christophe GONIN de l'IUT Le Creusot détaille les modifications demandées pour la Licence Professionnelle Ingénierie en Conception et Fabrication (anciennement DU CFAO). Il précise que l'UE4 est modifiée. La 1ère option « Conception avancée » correspond à la précédente fiche filière. La 2ème option « Usinage avancé », réalisée en partenariat avec le centre Art et Métiers – Paristech de Cluny, répond à des besoins identifiés par les entreprises locales liés à l'ingénierie numérique. Cette formation compte une vingtaine de contrats en alternance.

Pour le Master 1 EOPS de l'UFR STAPS, il est noté qu'une phrase en page 8 pose problème : « pour obtenir son semestre 2, l'étudiant devra à la fois obtenir la moyenne sur l'ensemble des 4 premières UE (UE 21 à UE 24) et à la fois sur l'UE Stages et mémoires (UE 25). ». Des précisions vont être demandées à l'enseignante responsable du diplôme car il ne faut pas que les mentions figurant dans les fiches filières soient en contradiction avec le Référentiel commun des études.

➤ Fiche filière du cycle Préparatoire Intégré AgroSup Dijon – ESIREM pour les étudiants se préparant à entrer en première année de cycle ingénieur spécialité agroalimentaire à AgroSup Dijon

Mélanie RAGON d'AgroSUP Dijon présente la fiche filière en séance. Elle rappelle le contexte de création du CyPI AgroSup Dijon en 2009, qui est en partenariat avec l'ESIREM depuis 2010.

Il y a eu une augmentation des effectifs, avec une première promotion 2009-2011 de 4 étudiants et actuellement 25 étudiants (25 places ouvertes au concours). Le CyPI est géré en partenariat avec l'ESIREM et l'UFR SVTE (partenariat avec l'UFR ST arrêté depuis 2016)

Au début, il n'existait pas de fiche filière. Il est donc bien qu'une fiche officielle soit présentée dans les instances. Elle a été faite sur le modèle UB.

Il est précisé que 28% des heures sont réalisées par AgroSUP Dijon. La présentation est consultable en annexe 3

obs er v a t i o n s C P	Pas de remarque particulière formulée en CP
---	--

➤ **ESPE : UE bonus RI et UE Démarche Action Citoyenne**

Lucie CORBIN de l'ESPE précise que les points obtenus via ces deux UE sont des points bonus. Ils ne peuvent donc pas permettre de valider un diplôme. Il est important de souligner cet élément car certains étudiants ne comprennent pas cela.

Les ajustements indiqués dans les documents transmis sont les suivants :

« *La moyenne obtenue à l'UE n'entre jamais en compte dans le calcul de la moyenne annuelle ou semestrielle du diplôme.*

- *Les crédits ECTS obtenus dans le cadre de l'UE sont des crédits « bonus » et ne rentrent jamais en compte dans la capitalisation des ECTS nécessaires à l'obtention du diplôme ».*

obs er v a t i o n s C P	Pas de remarque particulière formulée en CP
---	--

➤ **Point sur les Unités d'Enseignement transversales**

Jean-Jacques BOUTAUD évoque ce dossier. Il précise que certaines UE connaissent une baisse de leur volume horaire compte tenu des restrictions budgétaires.

Voici le détail par UE :

- UE Sport = > de 144 h eq TD annuelles à 72 h TD
- UE Culture = > de 74 h eq TD annuelles à 50 h eq. TD
- UE Engagement étudiant => de 42 h TD à 24 h eq. TD (la refonte de l'UE appuyée sur un partenariat avec l'AFEV a déjà été votée, cf. CFVU du 16 juin 2017)
- UE Talent Campus = > coût uB = 0
- UE les Entrepreneuriales => coût uB = 0
- UE Interculturalité : autofinancement par le Centre des Langues et des Cultures
- UE Comprendre un milieu de travail : autofinancement selon les moyens du PFVU

obs er v a t i o n s C P	Pas de remarque particulière formulée en CP
---	--

➤ **Mise à jour d'intitulés de parcours pour la nouvelle offre de formation**

Il s'agit d'un récapitulatif pour des mentions dont les intitulés de parcours indiqués sur les fiches filières différaient des intitulés votés dans les instances. Ce sont des ajustements mineurs.

obs er v a t i o n s C P	Pas de remarque particulière formulée en CP
---	--

➤ ***pour rappel : IUT Le Creusot- DUT 2 GMP en alternance (déjà présenté en CP le 27 février 2017 mais non en CFVU)***

Jean-Jacques BOUTAUD précise que ce dossier a déjà été présenté en CP en février 2017. Il n'est pas passé en CFVU ensuite alors il faut régulariser en vue de la rentrée.

Christophe GONIN précise que les étudiants de deuxième année de DUT GMP en alternance sont issus soit de DUT 1 GMP soit de BTS industrialisation des pièces mécaniques. Les BTS réussissent mais c'est plus dur pour eux. Il faut noter que le taux d'employabilité est très fort, notamment avec les entreprises qui prennent

les jeunes en stage ou contrat. La promotion se répartit entre environ 50 étudiants en initial et 12 en alternance.

Il est noté que le SEFCA a demandé à l'équipe un budget pour que le dossier soit complet

observations CP	Pas de remarque particulière formulée en CP
----------------------------	---

6. Conventions pédagogiques 2017

➤ UFR STAPS : convention avec la Fédération française de Canoé-Kayak

Cette convention permet aux étudiants de valider certains modules suivis en STAPS pour l'obtention de diplômes fédéraux proposés par la Fédération française de Canoé-Kayak.

observations CP	Pas de remarque particulière formulée en CP
----------------------------	---

➤ UFR Sciences Humaines et IAE Dijon : convention entre les 2 composantes pour la réalisation d'enseignements spécifiques dans le cadre du Master TMEC

Il s'agit d'une convention classique entre composantes, où l'une propose à l'autre des enseignements dans un domaine précis.

observations CP	Pas de remarque particulière formulée en CP
----------------------------	---

➤ UB-AgroSUP Dijon : avenant à la convention de coopération relative aux formations co-accréditées

Il s'agit d'un avenant à la convention cadre qui régit la coopération entre l'UB et AgroSUP Dijon au sujet des formations co-accréditées. L'actuelle convention arrivera à son terme le 31 décembre 2017. Compte tenu du calendrier, cet avenant est nécessaire pour la mise à jour des intitulés de diplômes, qui ont tous changé avec la mise en place d'une nouvelle offre de formation au 1^{er} septembre 2017.

observations CP	Pas de remarque particulière formulée en CP
----------------------------	---

➤ UB-CEA Valduc : convention relative à l'engagement du CEA Valduc en faveur des étudiants handicapés

Il s'agit d'un renouvellement de convention avec le CEA Valduc, en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants handicapés. Le montant versé par le CEA est doublé, il passe à 4000 €.

observations CP	Pas de remarque particulière formulée en CP
----------------------------	---

➤ UB-Conseil Départemental de Côte d'Or : convention en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants handicapés

C'est un nouveau partenariat, à hauteur de 3000 €.

Muriel HENRY précise que ces ressources financières ne peuvent être fléchées que sur de l'investissement en faveur des étudiants handicapés. Les règles sont très strictes à ce sujet.

observations CF	Pas de remarque particulière formulée en CP
---------------------------	--

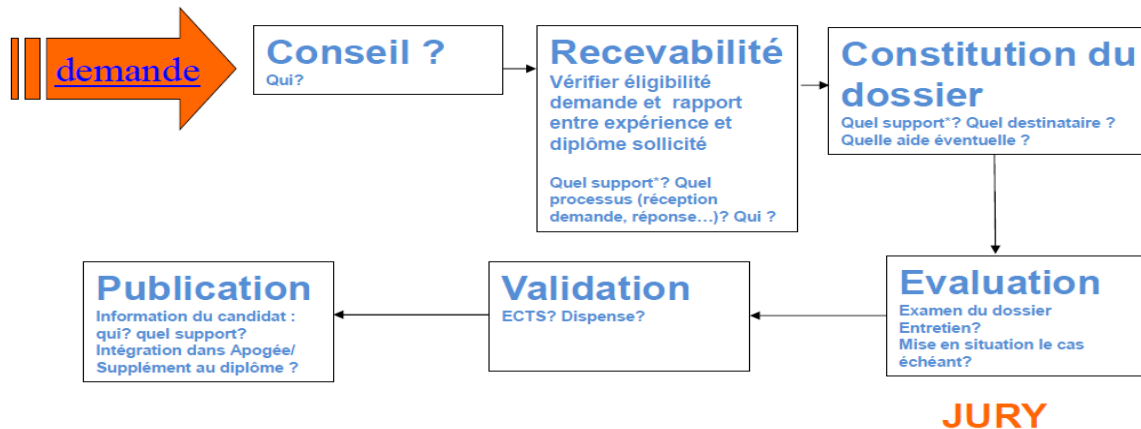
7. Questions diverses

Un point est fait par Muriel HENRY sur la reconnaissance de l'engagement étudiant (cf. décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle ; Art. D. 611-7 du Code de l'Education).

Un groupe de travail fonctionne sur le sujet. Il s'est réuni deux fois. Il ressort des discussions et réflexions que ces dispositions vont engager une réflexion importante sur la politique de l'établissement quant à cette reconnaissance.

Par exemple, l'UE Engagement étudiant qui existe à l'UB peut être prise en compte dans la validation du diplôme. Au-delà, tout engagement qui existe dans la vie de l'étudiant va pouvoir être intégré dans le cursus suivi. Cela peut passer par la délivrance d'ECTS ou la dispense de stage.

Plusieurs phases ont été identifiées et doivent être précisément définies.



Chaque situation doit faire l'objet d'une étude individuelle.

La reconnaissance de l'engagement pourra être inscrite Inscrit au supplément au diplôme.

Une présentation des réflexions et suggestions du groupe de travail sera faite pour la CP et la CFVU d'octobre prochain compte tenu du délai indiqué dans les textes officiels (deux mois après la rentrée universitaire).

Valentin GOMES souligne le fait que l'uB fait déjà beaucoup des choses pour la reconnaissance de l'engagement étudiant. Les équipes pédagogiques sont sensibilisées à la question et des facilités sont accordées aux étudiants élus ou salariés par exemple (dispense de TD par exemple...).

Ce dispositif s'applique à énormément d'activités et vise un panel très large de situations individuelles.

La séance est levée à 18h10.

Le Vice-Président de la CFVU

Validé

Jean-Jacques BOUTAUD

Annexe 1 : présentation d'Evelyne KOHLI - UMDPC Santé
Annexe 2 : présentation de Cathy PERRET - CIPE
Annexe 3 : présentation de Mélanie RAGON – AgroSUP Dijon

Avis de la CFVU du 18 septembre 2017 : favorable à l'unanimité

Projets internationaux - CP 7 septembre 2017 – CFVU 18 septembre 2017

Projets d'échange non-diplômants

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S)) CONCERNEE(S)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
1	CANADA	CEGEP Heritage College	IUT Dijon-Auxerre	Martine Nuguet	Ce nouvel accord permet aux deux institutions d'organiser des mobilités « étude » et des mobilités « stage » dans les domaines de la « Gestion Administrative et Commerciale » (GACO) et de la « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA).
2		University of Northern British Columbia (UNBC)	IUT Dijon-Auxerre (campus Auxerre)	Pierre Deplanche	Renouvellement d'un accord qui permet à l'IUT Dijon Auxerre d'accueillir des étudiants dans le cadre du DU ITEM et d'envoyer des étudiants à l'UNBC en DUETI pour pouvoir suivre des enseignements en anglais.
3		University of Calgary (UCalgary)	UFR Langues et Communication	Fiona Mc Mahon	Renouvellement d'un accord qui permet aux deux établissements d'échanger des étudiants de niveaux L et M et d'accueillir des lecteurs de langue de niveau M.
4	ETATS-UNIS	University of Illinois at Urbana- Champaign	UFR Langues et Communication	Marc Smith	Renouvellement d'un accord qui permet à chacun des deux établissements d'accueillir un étudiant de niveau M en tant que lecteur de langue par année académique. Ces étudiants pourront également suivre des cours à l'université partenaire.
5	IRLANDE	Cork Institute of Technology	IUT Dijon-Auxerre	Martine Nuguet Frédéric Debeaufort	Mise en place d'un accord pour 2017/18 qui permet à une étudiante de l'IUT, qui n'est plus éligible aux échanges dans le cadre du programme Erasmus +, de passer une année d'études à Cork.
6	MAROC	Région Marrakech Safi	IUT le Creusot	Ouadi Beya	Mise en place d'un nouvel accord qui prévoit que l'uB coopère avec la région de Marrakech pour <ul style="list-style-type: none"> - le développement de la culture scientifique par la mise en place d'évènements ou de concours scientifiques - le partage d'expérience pédagogique et la formation des cadres

					<p>aux méthodes de la pédagogie innovante</p> <ul style="list-style-type: none"> - encourager l'incitation à la mise en place de collaborations, échanges, actions, conférences dans le domaine de la recherche et du développement <p>Les interventions de l'uB sont prises en charge par la région Marrakech Safi.</p>
7	ROYAUME-UNI	Edinburgh Napier University	IUT Dijon-Auxerre	Martine Nuguet	Renouvellement d'un accord qui permet à l'IUT d'envoyer des étudiants de ses différents départements pour une année d'échange à Edinburgh.
8	THAILANDE	Eastern Asia University (EAU)	IUT Dijon-Auxerre	Martine Nuguet	Mise en place d'un nouvel accord qui permet aux deux établissements d'échanger jusqu'à 8 étudiants par année académique. Départements concernés à l'IUT : GACO, GEA, INFO et MMI.